

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DU CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE CSSMI-CSSWL
EN DATE DU MARDI 30 JANVIER 2018, AU LOCAL A-201

Présences :	Bédard	Stéphane	directeur
	Boudreau	Guylain	enseignant
	Brousseau-Colizza	Nicolas	élève
	Bussière	Sophie	secrétaire de centre
	Charest	Mélanie	représentante org. communautaire
	Desjardins	Richard	enseignant
	Lacasse	Isabelle	personnel professionnel
	Lauzon	Nadine	représentante org. communautaire
	Martin	Patrick	personnel de soutien
	Nadon	Roxanne	élève
	Pepin	Gérald	représentant entreprise locale
Absence :	Charron	Maxime	représentant entreprise locale

1. **Mot d'accueil du directeur de centre**

L'ouverture de l'assemblée a lieu à 16 h. M. Stéphane Bédard souhaite la bienvenue à tous.

2. **Adoption de l'ordre du jour de la séance du mardi 30 janvier 2018**

M. Stéphane Bédard présente l'ordre du jour. Plusieurs modifications ont été apportées à l'ordre du jour envoyé initialement aux membres.

IL EST PROPOSÉ par M. Richard Desjardins d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

3. **Présentation du centre**

M. Stéphane Bédard présente le centre et ses programmes et explique le partenariat entre les commissions scolaires Seigneurie-des-Mille-Îles et Sir-Wilfrid-Laurier. Il propose aux membres d'effectuer une visite du centre lors de la prochaine séance du conseil d'établissement.

4. **Composition du CÉ et tour de table**

M. Stéphane Bédard invite les membres à faire un tour de table afin de se présenter.

5. **Période de questions du public**

Aucun public.

6. **Règles de régie interne du conseil d'établissement du CFP CSSMI-CSSWL pour l'année scolaire 2017-2018**

M. Stéphane Bédard présente le document « Règles de régie interne du conseil d'établissement du Centre de formation professionnelle CSSMI-CSSWL 2017-2018 ».

IL EST PROPOSÉ par M. Guylain Boudreau d'adopter les « Règles de régie interne du conseil d'établissement du Centre de formation professionnelle CSSMI-CSSWL 2017-2018 » telles que présentées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

7. **Fonctions et pouvoirs**

M. Stéphane Bédard explique les fonctions et pouvoirs du Conseil d'établissement, fait la distinction entre le pouvoir décisionnel et le pouvoir consultatif du conseil et fait un survol des prochaines consultations à venir. Il mentionne que la perspective du marché du travail de la part des entreprises et des organismes communautaires bonifiera le projet éducatif du centre qui sera à élaborer l'an prochain. Entre temps, la convention de gestion du centre pour l'année en cours sera présentée à la prochaine séance.

8. **Élection du président au conseil d'établissement**

M. Stéphane Bédard mentionne que le président doit être élu parmi les représentants d'entreprise locale et d'organisme communautaire du conseil d'établissement. M. Gérald Pepin propose la candidature de Mme Mélanie Charest, qui accepte.

IL EST PROPOSÉ par M. Gérald Pepin d'élire Mme Mélanie Charest à la présidence du conseil d'établissement.

CE 17/18-03

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

9. **Formulaire de déclaration d'intérêts et autorisation pour la communication de renseignements personnels**

M. Stéphane Bédard demande aux membres de remplir les formulaires et de les remettre à la secrétaire.

10. **Calendrier des réunions du conseil d'établissement**

Mme Mélanie Charest présente le calendrier suggéré pour les prochaines rencontres : 13 février, 29 mai et 19 juin.

IL EST PROPOSÉ par M. Patrick Martin d'adopter le calendrier des réunions tel que présenté.

CE 17/18-04

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

11. **Budget de fonctionnement du conseil d'établissement**

Mme Mélanie Charest présente le budget du conseil d'établissement. Le montant disponible cette année est de 775 \$. Plusieurs suggestions sur l'utilisation du budget sont énoncées. Mme Mélanie Charest demande aux membres de réfléchir à l'utilisation qu'ils souhaitent en faire. Ce point est reporté à la prochaine séance.

12. **Inauguration du centre – Concours pour le nom du centre**

M. Stéphane Bédard présente les documents du concours pour le choix du nom du centre et en explique le processus de décision. Le nom officiel du centre sera dévoilé lors de l'inauguration le 6 avril 2018.

IL EST PROPOSÉ par M. Guylain Boudreau d'adopter les modalités du concours tel que présentées.

CE 17/18-05

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

13. **Information de la direction**

Aucune information.

14. Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par M. Richard Desjardins de lever l'assemblée. Il est 17 h 35.

CE 17/18-06

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

LA PRÉSIDENTE

LE DIRECTEUR DE CENTRE

Mélanie Charest

Stéphane Bédard